

Modèle N° 124.

N° 27
Causc
Lucien Charles
Causc
et
Debéc
Louise Léa

Le vingt-cinq janvier mil neuf cent trente, seize heures trente minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la maison commune
Lucien Charles Causc, chauffeur, né à Boulogne le trois décembre mil neuf cent quatre, vingt-cinq ans, domicilié à Boulogne, 26 Rue de la Cour Françoise, - fils de Louis Jules Adolphe Causc, forgeron, et de Louise Marie Thérèse Laballe, son épouse, ménagère, domiciliés à Boulogne, - d'une part. - Et Louise Léa Debéc, sans profession, née à Boulogne le six octobre mil neuf cent six, vingt-trois ans, domiciliée à Boulogne, 18, Rue de l'Oratoire, - fille de Edouard Abel Paulien Debéc et de Henriette Joséphine Bourgois, - épouse décédée, - d'autre part.

Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Lucien Charles Causc et Louise Léa Debéc ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux, et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Charles Laballe, sans profession, à Boulogne, et de Yvonne Causc, épouse Causc, commerçante, à Boulogne, - témoins majeurs qui, lecture faite, ont signé avec les époux et avec Charles Gadeblad, Chevalier de la Légion d'honneur, Conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer, officier de l'Etat civil par délégation du Maire.

L. Causc
Y. Causc
Lucien Causc
Louise Debéc
Charles Laballe
Yvonne Causc

Feuille

Modèle N° 123.

N° 28



Lecoutre Alfred
Blanche Héquet Germaine

EE 14780

Feuille

315

Le vingt-sept janvier mil neuf cent trente, onze heures quatre minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la maison commune
Alfred André Florent Lecoutre, tourneur sur métaux, né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, trente ans, domicilié à Outreau (Pas-de-Calais), - fils de Alfred Damard Lecoutre, journalier, et de Flore Antoinette Bernoult, son épouse, ménagère, domiciliés à Outreau, - d'une part. - Et Germaine Marie Blanche Héquet, sténo-dactylographe, née à Boulogne le quatorze février mil neuf cent trois, vingt-trois ans, domiciliée à Boulogne, 43, Rue Debéc, - fille de Charles Joseph Héquet, décédé, et de Marie Martine Pichet, sa veuve, ménagère, domiciliée à Boulogne, - d'autre part. - Aucune opposition n'existant.

Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Alfred André Florent Lecoutre et Germaine Marie Blanche Héquet ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de René Héquet, et de Eugène Durand, employés, à Boulogne, - témoins majeurs qui, lecture faite, ont signé avec les époux et avec Jean Fleuret, Conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer, officier de l'Etat civil par délégation du Maire.

A. Lecoutre
Blanche Héquet
Durand
Fleuret
Jean Fleuret